



Observatoire des marchés publics romand

p.a. SIA section vaud

av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

---

## Analyse des procédures de passation de marchés publics

**Date de l'analyse:**

23.02.2025

**Titre du projet du marché:**

MP-LEB 2024.12.212 Transformation Gare Echallens Mandat DGP-DGT

**Forme / genre de mise en concurrence:**

Appel d'offres avec cahier des charges détaillé

**ID du projet:**

#9884

**N° de la publication SIMAP:**

#9884-01

**Date de publication SIMAP:**

30.01.2025

**Adjudicateur:**

Compagnie du chemin de fer LEB SA

Place de la Gare 9

1040 Echallens - Suisse

+41 21 621 01 11

marchespublics@t-l.ch

**Organisateur:**

Transports publics de la région lausannoise sa

Chemin du Closel 15

1020 Renens - Suisse

+41 21 621 01 11

marchespublics@t-l.ch

**Inscription:**

Sur simap, pas de délai

**Visite:**

Pas de visite prévue

**Questions:**

12.02.2025, sur simap

**Rendu documents:**

11.03.2025 à 12h00, le cachet postal ne faisant pas foi

Deux exemplaires et clé USB

**Rendu maquette:**

Pas de maquette à rendre

**Type de procédure:**

Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux

**Genre de prestations / type de mandats:**

CPV principal

71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Autres CPV

71311100 Services d'assistance en génie civil

71311230 Services d'ingénierie ferroviaire

71312000 Services de conseil en ingénierie de la construction

71336000 Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie

71520000 Services de conduite des travaux

71530000 Services de conseil en construction

71540000 Services de gestion de la construction

**Description détaillée des prestations / du projet:**

Cet appel d'offres s'adresse à un groupement pluridisciplinaire de mandataires pouvant traiter tous les aspects du présent mandat en tant que professionnels spécialisés selon les compétences requises au dossier d'appel d'offres.

Le présent appel d'offres porte sur les prestations de mandataire de direction générales de projet (DGP) et des travaux ( DGT) pour la transformation de la gare d'Echallens.

**Communauté de mandataires:**

Admise, limité à deux membres.

**Sous-traitance:**

Admise, limitée aux prestations de BIM.

**Mandataires préimpliqués:**

Les bureaux préimpliqués sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.

**Comité d'évaluation ou Jury:**

- BARBOSA Tiago, Chef de projet infrastructures LEB
- GOBBI Federico, Chef de projet pluridisciplinaire
- KOEHRER Pierre-Olivier, Acheteur LEB

Suppléants :

- CANOMERAS Elisabeth, Responsable Infrastructures LEB
- Anne Justes, Responsable Achats Domaine Ferroviaire

**Conditions de participation:**

L'offre remise est complète et établie sur la base des documents d'appel d'offres dûment datés et signés.

Le pilote est spécialisé en direction générale de projet de construction.

La communauté de soumissionnaires est limitée à deux membres.

La sous-traitance est limitée aux prestations de BIM.

Le soumissionnaire présente au moins une référence de construction d'infrastructure ferroviaire.

**Critères d'aptitude:**

Cf conditions de participation

**Critères d'adjudication / de sélection:**

1. Prix 30 %, méthode T2
  - 1.1 Offre financière 20 %
  - 1.2 Temps consacré (heures) 10 %
2. Organisation pour l'exécution du marché 25 %
  - 2.1 Qualifications des personnes-clés pour l'exécution du marché 10 %
  - 2.2 Répartition des tâches et des responsabilités pour l'exécution du marché 5 %
  - 2.3 Nombre et disponibilité des moyens et des ressources pour l'exécution du marché 5 %
  - 2.4 Planning intentionnel 5 %
3. Qualités techniques de l'offre 25 %
4. Organisation interne et développement durable 5 %
5. Références du soumissionnaire 15 %

Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.

**Indemnités / prix:**

Aucune.

# Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce:

## Qualités de l'appel d'offres:

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante.
- Les documents de l'appel d'offres contiennent une étude préliminaire ou un descriptif exhaustif des prestations basé sur les règlements concernant les prestations et les honoraires élaborés par la SIA (RPH), ce qui permet d'établir des offres comparables.
- Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation au marché sont conformes à l'art. 14.4 SIA (2022) et à l'art.21a OMP (1995) ou l'art. 14 LMP/AIMP (2019).
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA (2022).
- Les délais sont corrects.
- Le nombre de membres du collège d'évaluation est suffisant et ceux-ci disposent des compétences professionnelles nécessaires à une évaluation appropriée et à une appréciation adéquate des offres conformément à l'art. 12.3 SIA 144 (2022).
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont mentionnées et sont correctes.
- L'échantillon de travail exigé par le maître d'ouvrage permet une analyse approfondie du problème conformément au règlement SIA 144 (2022).

## Manques de l'appel d'offres:

-

## Observations de l'OMPr:

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.
- Enfin, l'OMPr regrette que dans cette procédure ouverte, le maître d'ouvrage ne bénéficie pas d'un regard extérieur de par l'appui d'une personne externe dans le collège d'évaluation.

## Évaluation de l'OMPr:



---

**sia**

société suisse des ingénieurs et des architectes  
coordination romande

**CRAIA**

Conférence Romande des Associations,  
d'Ingénieurs et d'Architectes